

Image not found or type unknown



Double taxation pour l'importation ?

Par **atoshibo**, le **28/01/2019** à **11:19**

Bonjour! Merci d'avoir porté votre attention sur mon message.

J'ai deux entreprises, une en Russie l'autre en France. Mon entreprise en Russie vend des services (informatiques) à mon entreprise en France. Mon entreprise en France vendent ces services à des entreprises françaises.

Est-ce qu'il est possible d'éviter de payer le TVA autoliquidation par mon entreprise Française ?